

Syndicat de 448 Capellen

Holzem, le 2 juillet 2025

Concerne : Le compte définitif pour l'année cynégétique 2024/2025

Mesdames, Messieurs,

- **Le compte définitif pour la période du 01/04/2024 au 31/03/2025** est à la disposition des intéressés auprès du secrétaire-trésorier pendant quinze jours du 07/07/2025 au 21/07/2025 inclus.
- Les propriétaires sont invités à renseigner leurs coordonnées bancaires via la procédure dédiée à ces fins sur la plate-forme << Guichet.lu >>. Il sera par ailleurs loisible aux propriétaires de communiquer leurs coordonnées bancaires **par écrit** au secrétaire-trésorier.

Meilleures salutations,



Malou Heuertz
Secrétaire-trésorier

Syndicat de Chasse 448 Capellen

Malou Heuertz

6, rue de l'église

L-8278 Holzem

+352 621 283 283 / mahe@pt.lu